

0660864F
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND
ALLEE DE BARCELONE
66350 TOULOUGES
Tel : 0468394940

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Ratio de consommation des fluides du SRH 2024

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 9

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2023

Réuni le : 07/11/2023

Sous la présidence de : Jonathan Olieu

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

A la demande du CD66, en l'absence de compteur divisionnaire et au regard des consommations moyennes des 2 dernières années, le service de restauration et d'hébergement (SRH) est réputé consommer :
40% de la consommation totale d'eau
10% de la consommation totale de gaz
35% de la consommation totale d'électricité
Les factures de viabilisation seront imputées selon ces ratios sur le SRH qui ne reverse plus de contribution au titre des charges communes au service administration et logistique.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0